

# BIO ESPACE

LABORATOIRE DE RECHERCHES  
FAUNE SAUVAGE / ENVIRONNEMENT

Site internet : <http://www.bioespace.fr>



**Yves GUERIN**  
**Président-délégué**

**COMPTE –RENDU de la RENCONTRE de MADRID**  
**Entre la FEDERATION ROYALE ESPAGNOLE de CHASSE**  
**Et la FEDERATION NATIONALE des CHASSEURS de France**  
**Le Mercredi 27 AVRIL 2011**

Etaient présents :

Délégation espagnole :

- M Andrés Guttiérrez Lara – Président de la Fédération Royale Espagnole de Chasse – RFEC -**
- M Paco Piera I Orozco – Vice-président**  
**Président de la Fédération de la Catalogne**
- M Juan Quilès Tarazona – Vice-président**  
**Président de la Fédération de la Région de Valence**
- M Santiago Ballesteros Rodriguez - Secrétaire général**
- M Patxi Andion Gonzàlez – Directeur de l’Ecole de chasse**  
**Interprète**
- M Alejandro Martin Santamaria, Président des chasseurs à l’arc**
- M Joan Bayé, délégué national Grand Gibier,**  
**élu de la Fédération de la Catalogne**  
**Interprète.**
- M Le Responsable de la communication de la Fédération Royale Espagnole.**

Délégation française :

- M Alain Durand – vice-président de la FNC**  
**Président de la FDC de Seine-Maritime**
- M Alain Eclopé – Président de la FDC des Pyrénées Orientales**
- M Jean-Pierre Gaillard – Président de la FDC de l’Hérault**  
**Président de la FRC Languedoc-Roussillon**
- Mme Charlotte DUNOYER – vétérinaire à la FNC**
- M Jean-Pierre ARNAUDUC – Directeur des services techniques de la FNC.**

Invité auditeur : **M Yves Guérin – Président-délégué de BIO-ESPACE.**

Siège social : Bio Espace  
Mas des 4 Pilas / Route de Bel-Air  
34570 MURVIEL LES MONTPELLIER  
Tel : 04 67 55 67 97 / [bio.espace@aliceadsl.fr](mailto:bio.espace@aliceadsl.fr)

# BIO ESPACE

LABORATOIRE DE RECHERCHES  
FAUNE SAUVAGE / ENVIRONNEMENT

Site internet : <http://www.bioespace.fr>



Lieu de la rencontre : Siège de la Société MUTUASPORT, filiale de la Fédération Royale Espagnole de Chasse - François Rodriguez, 20 – 28039 MADRID

Remerciements : En tout premier lieu, au nom de BIO-ESPACE, je remercie particulièrement les Présidents **Bernard BAUDIN** et **Alain DURAND** d'avoir répondu favorablement à ma demande de participation à cette rencontre franco-espagnole que nous présentions de très grande importance pour l'avenir de notre association de recherche au plus haut niveau. Mes remerciements vont également vers les autres membres de la délégation officielle qui ont bien voulu accepter ma présence à cette réunion et de leur bon accueil.

Objet de la rencontre : Faire le point avec les responsables de la chasse espagnole sur leurs travaux scientifiques et leurs avancées en matière de recherche sur les 2 principales maladies virales qui déciment les lapins de garenne (Myxomatose et VHD), et plus précisément, essayer de déterminer où ils en sont en matière de construction d'un recombinant et par suite d'obtention d'une possible Autorisation de Mise sur le Marché. (AMM)

Après les présentations d'usage, le débat s'est instauré entre les délégations.

A la première question du président DURAND, le président de la RFEC, a fait un historique des travaux de recherche effectués en Espagne.

La décision de faire des recherches scientifiques a été prise il ya une petite quinzaine d'années. Deux ans après, ces travaux ont été confiés au laboratoire HIPRA qui vers les années 2002 / 2003 a présenté un vaccin recombinant.

Par injection, son fonctionnement s'est révélé efficace.

Puis ils ont développé le concept de vaccination par CONTACT .

Sur une île isolée, des garennes artificielles ont été construites et une 1ère expérience a été réalisée : 180 lapins y ont été introduits, et après une période d'acclimatation, 23 lapins vaccinés, par 25000 unités de produit, y ont été insérés.

13 de premiers lapins introduits ont été analysés : ils avaient tous des anticorps.

Quelques années après la population de lapins était multipliée par 3. Ils en ont conclu que leur vaccin pouvait se transmettre par contact au sein d'une population.

ils ont également relevé, qu'après une injection, la transmission ne se fait que sur un délai très court → 15 à 20 jours. Mme DUNOYER explique que c'est logique, puisqu'il s'agit uniquement de la période au cours de laquelle le vaccin circule dans le sang. Après cette transmission n'est plus possible.

Siège social : Bio Espace  
Mas des 4 Pilas / Route de Bel-Air  
34570 MURVIEL LES MONTPELLIER  
Tel : 04 67 55 67 97 / [bio.espace@aliceadsl.fr](mailto:bio.espace@aliceadsl.fr)

# BIO ESPACE

LABORATOIRE DE RECHERCHES  
FAUNE SAUVAGE / ENVIRONNEMENT

Site internet : <http://www.bioespace.fr>



Ils ont également observé que les animaux « contaminés » sont protégés, mais ne peuvent pas transmettre à leur tour la vaccination.

Enfin, ils pensent qu'en dessous d'une dose de 2000µ il n'y a pas de protection.

Aujourd'hui, **ils n'ont plus de zone(s) expérimentales(s).**

Le président fait ensuite largement état des difficultés qu'ils ont rencontrées avec le laboratoire HYPRA. A leur demande de renseignements pour savoir ce qui se passait à l'intérieur de la Sté, concernant ces recherches, il leur a été opposé le plus grand secret.

Ils se sont alors tournés vers la Direction des services de santé animale, la réponse du directeur a été : « **Je ne sais rien...** » !!!...

Le différend a grandi entre les deux partenaires, et suite à la perspective du procès que voulait intenter la RFEC contre HIPRA, ces derniers ont retiré leur projet de dépôt de dossier au niveau de l'Europe qui demandait des démonstrations scientifiques (*ndr : publications*) et a signé un engagement envers la RFEC de ne plus s'occuper de ces recherches pendant au moins 20 années.

Suite à la volonté de la RFEC de vouloir récupérer tous les documents (démonstrations scientifiques, publications, comptes-rendus et vidéos), il n'ont rien obtenu : **TOUT A DISPARU.** (y compris 5000 doses de vaccins qui étaient en stock)

Fin définitive de la relation avec HIPRA.

Début d'une nouvelle collaboration avec le laboratoire SYVA qui pourrait continuer les recherches si la RFEC abandonnait le projet.

En effet, le Président GUTTIEREZ LARA pense que le vaccin ne sera pas autorisé dans la campagne, à cause des dégâts causés aux cultures et l'impossibilité d'étayer scientifiquement le niveau de transmissibilité du vaccin.

Ils ont donc décidé de préparer et mettre au point un dossier d'AMM pour leur vaccin à destination des animaux d'élevage. Selon ses indications, l'Espagne étant le plus gros producteur européen de lapins de chair, cette piste lui semble plus prometteuse.

De plus l'autorisation par l'agence européenne serait soumise à la production de dossiers qui pourraient être plus rapides et plus souples que pour un vaccin distribué en nature.

Le président DURAND pose clairement la question : « **Au bout de combien de temps pensez-vous aboutir ?** »

Réponse du Président GUTTIEREZ LARA : « **Pour l'instant : RIEN n'est en cours.... Nous allons prendre rendez-vous, dans le courant de l'année, avec l'agence européenne du médicament, et en fonction de leur réponse, commenceront les processus de démonstration.** »

Le président DURAND : « *Et vous pensez que cela pourrait vous prendre combien de temps ?* »

Siège social : Bio Espace  
Mas des 4 Pilas / Route de Bel-Air  
34570 MURVIEL LES MONTPELLIER  
Tel : 04 67 55 67 97 / [bio.espace@aliceadsl.fr](mailto:bio.espace@aliceadsl.fr)

# BIO ESPACE

LABORATOIRE DE RECHERCHES  
FAUNE SAUVAGE / ENVIRONNEMENT

Site internet : <http://www.bioespace.fr>



Le président GUTTIEREZ LARA : « *Dans 2 ans, environ, tout devrait être bouclé* »

Le Président de la RFEC demande ensuite qu'elle est la situation et la position de la FNC par rapport au repeuplement en lapin.

Mme DUNOYER indique que la FNC sait effectivement qu'il existe des repeuplements en lapins de garenne. Les animaux lâchés proviennent essentiellement de parcs d'élevage spécialisés, mais qu'il en vient aussi d'Espagne et de l'Est.

Elle dit aussi avoir eu connaissance d'une forte mortalité de lapins sauvages et domestiques dans tout le grand ouest de la France. Cette mortalité serait due, suivant le résultat de recherches effectuées par l'agence sanitaire de notre pays, à une nouvelle souche de VHD, très éloignée de la première. Elle serait en partie résistante à certains vaccins actuels et obligerait les professionnels à faire des rappels de vaccination rapprochés contre ce nouveau virus.

Mais, compte tenu des diverses provenance des animaux, nous ne savons pas d'où il vient.

Les espagnols pensent que leur vaccin (qui semble avoir un large spectre d'action) peut éventuellement protéger contre ce virus et souhaitent une mise en relation avec les chercheurs qui ont isolé la souche. Mme Dunoyer répond que cela lui paraît possible et qu'elle va s'en occuper.

Le président GUTTIEREZ LARA interroge ensuite directement Yves GUERIN sur les travaux de BIO-ESPACE et indique qu'ils avaient essayé les puces et qu'ils avaient eu beaucoup de problèmes avec. De plus leurs responsables sanitaires leur avaient indiqué qu'ils n'obtiendraient jamais une AMM sur ces bases.

M Guérin exprime tout d'abord son grand intérêt au suivi de leurs recherches. Très succinctement, il explique le processus de la sélection et de l'élevage de l'insecte retenu. Les difficultés exprimées par la président GUTTIEREZ LARA sont compréhensibles, étant donné la complexité de la mise au point d'un tel élevage et de la relative fragilité de la *Xénopsylla cunicularis*. Mais elle a l'avantage d'être présente à la fois sur les sols espagnols (ou elle a été découverte pour la 1ère fois) et français.

Mme Dunoyer intervient pour indiquer qu'elle a rencontré l'agence du médicament pour savoir si nous pouvions aller plus loin avec cette puce. La réponse de l'ANMV a été très négative, soulignant l'extrême difficulté à construire puis à instruire un dossier de distribution d'un vaccin en nature au moyen d'un organisme vivant lâché en liberté. Pour l'ANMV, la réponse avait été identique à celle de l'agence espagnole : les chances d'obtenir une AMM selon ce procédé étaient négligeables à nulles.

M Guérin répond que, compte-tenu des informations scientifiques dont ils disposent à ce jour sur le sujet, leur réponse paraît logique, mais pense que lorsqu'ils seront en possession des publications écrites et en cours de diffusion dans les revues spécialisées sur le sujet, leur point de vue pourra évoluer.

Siège social : Bio Espace  
Mas des 4 Pilas / Route de Bel-Air  
34570 MURVIEL LES MONTPELLIER  
Tel : 04 67 55 67 97 / [bio.espace@aliceadsl.fr](mailto:bio.espace@aliceadsl.fr)

# BIO ESPACE

LABORATOIRE DE RECHERCHES  
FAUNE SAUVAGE / ENVIRONNEMENT

Site internet : <http://www.bioespace.fr>



Aux questions posées, Mme Dunoyer répond que par contre, le lâcher de puces « vierges » n'est pas interdit, dès lors qu'il n'induit pas de phénomènes invasifs et ne facilite pas la transmission des maladies. A la suite, 2 questions peuvent logiquement se poser :

- 1) Un vaccin comme le vôtre (*ndr :espagnol*) est-il transmissible ? Cela reste à prouver...
- 2) Est-ce que les puces peuvent favoriser la transmissibilité ?

M Arnauduc évoque ensuite la piste d'une étude sur l'éventualité de la transmissibilité d'un vaccin par des plantes OGM... Le président GUTTIEREZ LARA nous dit que son équipe avait davantage pensé à l'utilisation de l'eau de boisson... Mais cela reste des hypothèses.

M Guérin dit que dans cette réunion, nous ne pourrions répondre à toutes ces interrogations. Mais il lui semble que les deux équipes de chercheurs, qui poursuivent le même but, ont chacune des points positifs très intéressants. Il évoque la possibilité d'essayer de les faire converger et de partager leurs connaissances et avancées scientifiques. Pour sa part, il se dit prêt à favoriser ces échanges et contacts les uns avec les autres et que dans un premier temps, un échange de coordonnées des chercheurs (téléphone ou e-mail) pourrait leur permettre de faire connaissance.

Le président LARA n'y semble pas opposé, mais souhaite que BIO-ESPACE lui envoie un mémo pour montrer : - l'intérêt de travailler ensemble

- Pour quel objectif
- Par quoi sommes-nous intéressés.

Et précise qu'il souhaite que le tout soit fait en communication avec la FNC .

Les échanges d'adresses et de coordonnées entre les participants sont alors effectués.

Le Président DURAND se dit être très heureux de la qualité des échanges de cette journée et de la convivialité de ses collègues espagnols. Il souhaite un prolongement à cette journée et d'ores et déjà, invite ses interlocuteurs à participer à l'une des deux grandes réunions prévues en France (Nord et Sud) au cours desquelles seront présentés les comptes-rendus des travaux réalisés depuis 3 ans par différentes équipes de chercheurs français sur le lapin.

Mme Dunoyer précise que ces réunions devraient normalement se tenir en Février ou Mars 2012.

Vers 12h30, arrivée des présidents **Alain Esclopé** et **Jean-Pierre Gaillard** retenus par des problèmes de transport.

Le président DURAND leur fait une rapide synthèse des discussions précédentes et conclut sur le fait que nos hôtes ont définitivement abandonné l'idée d'obtenir une AMM pour vacciner les lapins sauvages.

Il ajoute que si nous parvenions à avoir des échanges entre les chercheurs, la nécessité de développer une étude sur la REVERSIBILITE de la situation lui paraît indispensable, surtout dans le cas d'une pullulation excessive.

Siège social : Bio Espace  
Mas des 4 Pilas / Route de Bel-Air  
34570 MURVIEL LES MONTPELLIER  
Tel : 04 67 55 67 97 / [bio.espace@aliceadsl.fr](mailto:bio.espace@aliceadsl.fr)

# BIO ESPACE

LABORATOIRE DE RECHERCHES  
FAUNE SAUVAGE / ENVIRONNEMENT

Site internet : <http://www.bioespace.fr>



Le président Gaillard s'interroge, pour le cas où il n'y aurait pas d'AMM sur l'avenir de la virologie française. Le président DURAND répond qu'il s'agit d'une question qui sera débattue en interne à la FNC.

S'en suit un très long débat entre les Fédérations Nationales sur les dégâts occasionnés par ce lagopède. Le président Gaillard ayant fait état qu'il a 25 communes qui ont aujourd'hui plus de lapins qu'elles n'en avaient après la guerre et qu'il se profilent 23 procès à l'encontre de sa fédération ou de ses sociétés de chasse.

Il veut être le département français pilote en matière de régulation et de maîtrise de l'espèce et se refuse à aller vers une totale éradication, comme le souhaite nombre de professionnels de l'agriculture ou de politiques.

Plusieurs questions posées par les professionnels agricoles restent sans réponse :

- 1) Ils ne comprennent pas pourquoi les dégâts de sangliers sont réglés par indemnisation, alors que pour les lapins, une saisine du tribunal est obligatoire
- 2) Pourquoi le lapin peut avoir deux statuts juridiques opposés – *Res Nullus ou Res Propria* –

Et il attire l'attention des participants sur les signes d'identification des animaux lâchés.

Le président Esclopé rejoint les propos du président Gaillard, mais pour lui, il faut insister sur les méthodes et possibilités offertes aux ruraux et aux chasseurs pour agir afin de réduire les populations surabondantes et revenir à un degré supportable de chaque espèce. La question qui se pose aujourd'hui est le contrôle des populations de lapins.

Les mêmes problèmes sont évoqués lorsqu'il y a un surplus de suidés dans une région. Ce sujet fait également l'objet de longs échanges entre les interlocuteurs.

Enfin, le président Gaillard, indique qu'en sa qualité de membre de l'OMPO, il souhaiterait également établir une relation de travail avec la RFEC à propos d'une étude sur la migration remontante des oies sauvages. (en provenance du sud de l'Espagne et du Portugal).

L'objectif étant d'en équiper quelques unes de balises de localisation, pour pouvoir déterminer leur parcours migratoire. Il s'élève énergiquement contre les exterminations effectuées dans quelques pays du nord de l'Europe, au moment de leur nidification.

A l'évocation de tous ces sujets, les présidents espagnols et français, s'accordent à dire l'intérêt qu'il peut y avoir à développer les contacts et échanges entre nos deux pays.

Le président GUTTIEREZ LARA offre une sacoche souvenir à chaque participant et invite tout le monde à aller déjeuner.

La séance est levée à 14h30.

Siège social : Bio Espace  
Mas des 4 Pilas / Route de Bel-Air  
34570 MURVIEL LES MONTPELLIER  
Tel : 04 67 55 67 97 / [bio.espace@aliceadsl.fr](mailto:bio.espace@aliceadsl.fr)



## Mes commentaires :

1) **Sur la situation de la recherche espagnole :** *Malgré les dissensions et les fortes critiques envers le laboratoire HYPRA, leurs connaissances et développement du sujet semblent n'avoir pas ou peu évolués depuis cette époque.*

2) **Sur le dépôt d'un dossier pour obtenir une AMM :** *A ce jour, il n'y a AUCUNE instruction de dossier en cours... !!!  
Quand aura lieu le rendez-vous avec l'agence espagnole du médicament ???  
Le délai de 2 ans annoncé par le Président LARA me paraît extrêmement court.. . compte-tenu de la complexité d'un tel dossier et du temps nécessaire à la réalisation des expérimentations qui devront y être référencées... !!!  
Même avec des moyens et la meilleure bonne volonté du monde, je ne puis y croire...*

3) **Sur la stabilité de leur vaccin :** *Ils l'ont affirmée à plusieurs reprises...  
Mais... en même temps... ils ont dit aussi : « des fois ça marche, des fois ça ne marche pas... On ne comprend pas pourquoi... »*

*Efficacité du vaccin ... ou absence de maladie ou passage d'une faible virulence ????  
Ou au contraire : passage d'une forte virulence... ????  
Ou variation dans la valeur du produit ????*

*Les réponses à toutes ces questions seront nécessaires... elles prendront du temps ... (beaucoup !)*

4) **La vaccination par la nourriture :** *Il faut se rappeler l'énorme projet monté par l'ONC dans les années 80, de vaccination par ingestion de granulés spécialement conçus à cet effet. En même temps que MM GILBERT & SAURAT sortaient le SG33. A l'époque, nous avons démontré que le virus de la myxomatose ne franchissait pas la barrière intestinale. L'Histoire a confirmé notre analyse et les granulés-vaccinants ont disparus.  
Il serait dommage de recommencer les mêmes errements.*

5) **La Maîtrise des populations :** *L'écoute des intervenants était particulièrement significative.  
La gestion du trop (même bien avant qu'il n'existe...) apparaît comme une préoccupation majeure pour nos élus...*

# BIO ESPACE

LABORATOIRE DE RECHERCHES  
FAUNE SAUVAGE / ENVIRONNEMENT

Site internet : <http://www.bioespace.fr>



*L'étude et la mise en place de la **REVERSIBILITE** des situations **EST** indispensable...*

*Associée à d'autres moyens et méthodes :*

- revalorisation du rôle de la chasse et des chasseurs (écologique et économique)
- Allongement des périodes de la chasse au lapin
- Déplacement des populations
- Conservation ou maintien d'espèces prédatrices (Le lapin est un élément essentiel de leur chaîne alimentaire)
- Réduction forcée si nécessaire...
- Etc...

## Conclusions :

*Au retour de cette visite, je suis conforté sur la nécessité et l'opportunité de notre approche et de notre projet.*

*Je crois même que si nous ne l'avions pas fait, nous serions en devoir de le faire...*

*Maintenant, je pense aussi qu'il ne faudrait pas le construire « qu'entre nous », mais qu'une coopération avec les chercheurs espagnols pour le moins (peut-être aussi, suivant la littérature présente sur le sujet, avec les Italiens) s'avère quasi INDISPENSABLE.*

*Il ne me reste plus qu'à ESPERER que tous nos élus départementaux et nationaux prennent complètement la mesure et l'ampleur de ce sujet.*

*Enfin : dernier point positif et qui n'est pas des moindres : notre Jeannot a peut-être creusé un tunnel pour développer les relations franco-espagnoles des représentants de la chasse de ces deux pays européens.*

*Cela aboutira peut-être à la création d'une belle coopération internationale !...*

Yves GUERIN  
Président – délégué

Siège social : Bio Espace  
Mas des 4 Pilas / Route de Bel-Air  
34570 MURVIEL LES MONTPELLIER  
Tel : 04 67 55 67 97 / [bio.espace@aliceadsl.fr](mailto:bio.espace@aliceadsl.fr)